

Chancellerie / FAO n° 101 du 22 décembre 2015

Retrait de l'initiative 151

«Pour le renforcement du contrôle des entreprises. Contre la sous-enchère salariale».

Le 13 novembre 2015, le Grand Conseil a adopté la loi 11724 comme contreprojet à l'initiative populaire 151 «Pour le renforcement du contrôle des entreprises. Contre la sous-enchère salariale».

Conformément à l'article 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques (A 5 05) le service des votations et élections a reçu, dans les délais légaux, le 18 décembre 2015, une lettre annonçant le retrait de l'initiative 151, signée par la majorité des électeurs autorisés à la retirer.

Par conséquent, l'initiative 151 «Pour le renforcement du contrôle des entreprises. Contre la sous-enchère salariale» est retirée.

